RÉPONSE

D'UN HONNÊTE HOMME,

A L'EXPOSÉ PALLIATIF

DES TORTS

DE M. LE DUC D'ORLÉANS

Par l'auteur de la trahison contre l'état, ou les Jacobins dévoilés.

Gardez-vous en. Cet insigne vaut rien
En fera plus que tous les gens de bien,
La vigilance est la vertu du vice.

A PARIS,

De l'Imprimerie des Bonnes Gens.

1790.

RÉPONSE
D'UN HONNÊTE HOMME,
A L'EXPOSÉ PALLIATIF
DES TORTS
DE M. LE DUC D'ORLÉANS.

Je n'ai l'honneur, M. le Duc, d'être ni *démocrate outré*, ni *courtisan ambitieux*, encore moins, suis-je *méchant*, vous allez en juger à la candeur de mon stile ; mais comme je l'ai déja dit, en parlant de vos colaborateurs les jacobites, je suis ami de l'ordre et de la paix ; nous sommes par conséquent fort opposés l'un à l'autre, pour l'ordre sur-tout, car pour la paix quand j'eus l'honneur de vous voir à Ouessant, si vous ne l'aimiez au moins, la désiriez-vous fort. On prétend même

qu'à cet égard vous n'avez pas totalement changé, et que le 5 et 6 octobre à Versailles, vous auriez bien voulu, malgré le courage frénétique de vos dignes acolites, être hors de la galère où vous apperceviez seulement, que vous vous étiez imprudemment embarqué; mais venons au fait : les longues exordes sont aussi ennuyeuses que les écrits inutiles; je vais donc sans façon, en vertu de la liberté que tant vous prônez et que vous n'aimez cependant guère, avoir l'honneur de vous répondre, j'ai presque dit de vous confondre. J'entre en matière.

Vous avez divisé la France jugeant votre affreuse conduite en trois classes.

Les democrates outrés, qui ont pensé, dites-vous, *que vous vouliez faire de la France une république.* Il falloit que leurs pauvres têtes fussent bien exaltées! Rien dans votre conduite, ce me semble, n'a donné lieu à un pareil soupçon, car même avec l'esprit de calcul, que vous

avez toujours déployé utilement pour vous, vous avez laissé percer une lézinerie si mesquine, que vous n'auriez jamais pu parvenir, avec votre immense fortune, à être le premier négociant de ce nouvel état. Le rang suprême a toujours été le but où ont tendu les princes de votre maison; et depuis le fameux Régent d'odieuse mémoire, nous n'en avons pas vu qui fussent même digne d'en approcher.

La seconde classe: *les courtisans ambitieux qui ont supposé que vous vouliez par une excessive popularité, forcer la Cour à vous accorder une grande influence dans l'administration.* Ou, pour un homme de Cour, vous connoissiez bien peu ces *courrisans ambitieux*, où vous avez présumé qu'ils n'avoient pas eu assez d'adresse pour vous deviner, le premier cas ne fait pas honneur à vos lumières, le second compromet absolument les leurs. Tenez, M. le Duc, on

vous connoît trop à la Cour pour craindre, ni même avoir jamais craint, que vous pussiez avoir une grande influence dans l'administration. Voilà déja deux parties de la division qu'il vous a plu faire de vos juges, réduites au néant. Vous les avez vu ce qu'ils ne peuvent être, croyez m'en, ils vous ont vu, avec toute l'Europe, ce que vous êtes.

La troisième classe est composée de ce que vous appelez *les méchants*. Plaise au seigneur que ceux que vous qualifiez ainsi, ne soient pas ceux qui aient le plus approché de la vérité! c'est ce que le châtelet, s'il peut braver les guinées que vous nous apportez de Londres, nous éclaircira sous peu. Quant à moi, qui préfère la conversion du pécheur à sa punition exemplaire, je suis loin de souhaiter que votre altesse sérénissime et bourgeoise de Paris, subisse avec raison le sort que le juste et infortuné Favras a si bravement subi.

Les meilleurs patriotes ont donc eu aussi leur erreur. Hélas ! oui, eux seuls mêmes se sont entièrement trompés, puisqu'eux seuls ont réellement été votre dupe. Heureusement que le bandeau qui couvroit leurs yeux est tombé, et que le vice démasqué n'a plus d'appui chez nous. Vous arrivez trop tard, la vérité vous a précédé, et de nouveaux Gallions peuvent seuls vous récréer de nouveaux partisans. Cette fois seulement, pardonnez-moi cet avis, si vous semez, ayez le courage de recueillir. A coup sûr, vous recevrez la récompense de vos hauts faits, et *les patriotes*, *les démocrates*, *les courtisans ambitieux*, et même *les méchans*, vous la verront recevoir avec plaisir.

Une confession ignominieuse eût sans doute été une tâche pour Louis Philippe d'Orléans ; mais une confession captieuse est une tâche pour tout homme d'hon-

neur. Pourquoi donc, quand personne ne vous en prie, et que vous savez que vous ne le pouvez pas, oser affirmer que vous avez *la ferme intention de tout dire?* Je le vois à regret, les Orléans, les Montmorency, etc., etc., en renonçant à la noblesse, qui peut-être n'étoit pas faite pour eux, ont renoncé à la véracité, aux sentimens d'honneur, et à tout ce qui en est le véritable apanage. Heureusement qu'un chêne antique, qui tient à la terre par de profondes racines; que la coignée du bucheron est forcée de respecter, comme l'orage qui gronde dans les airs respecte sa tête altière, n'en est pas moins superbe, quand le temps d'un coup-d'aîle fait tomber de son tronc quelques branches que les vers avoient gâtées, il conserve son ombre propice à l'arbrisseau qui croît à ses côtés; il méprise ses vaines bravades, et nourrit encore de son suc le lierre tortueux et vil, qui, pour prix de

de ses bienfaits, les détruit et ne peut survivre à sa perte.

Vous avez lu quelque part, sans trop vous souvenir où : voyez mon indulgence ; je vous tiens compte d'avoir lu, si cependant vous avez en votre vie lu quelques bons livres, je voudrois que vous en eussiez profité. *Vous avez lu que chaque homme naît avec un goût dominant . . . . ce goût dominant*, ajoute plus bas sa bourgeoise altesse, *a de tout temps été chez moi le goût de la liberté.* Mais monseigneur ne se trompe-t-il pas, et ne faudroit-il pas substituer à ce mot si doux, celui de licence ?

Mon goût pour la liberté m'avoit, depuis long-temps, engagé à me répandre à Paris dans les différentes classes de la société.... et pour les trouver plus facilement réunies et confondues sans distinction, monseigneur a eu la popularité d'aller le plus souvent possible au B. . . . . je n'ose

prononcer le mot. . . . M. le duc n'auroit pas la même retenue tant est grande sa passion pour la . . . . . *liberté.*

Après s'être, comme vous voyez, répandu dans la bonne société de Paris, pour y puiser les heureux principes de la . . . . liberté, M. le duc nous dit qu'il se rend à Londres, où il avoue qu'*il s'occupe peu de rechercher sur quels principes étoit fondée la constitution qui faisoit des Anglois un peuple libre.* Et il oublie d'ajouter que fier de montrer à ce peuple rival de la France, que les François peuvent le surpasser en quelque chose, ses occupations les plus chères étoient de mettre en pratique les leçons du célèbre Comus, dont son adresse le rendoit presque l'égal. Son bonheur devint cependant suspect, et il revînt en France atteint d'un coup d'épée qu'on l'avoit forcé de recevoir d'une manière honorable pour lui, quoique peu de son goût. . . .

C'est à cette époque que l'on commença à connoître en France le fameux et trop malheureux mot *déficit*, mot qui a fait naître ou ressortir l'effronterie des intriguans de toutes les classes, mot à jamais le déshonneur de la France, la cause première des secousses violentes contre lesquels lutte aujourd'hui un roi foible et sans pouvoir ; mot terrible, source et prétexte de tout désordre, que l'on a fait circuler au milieu d'un peuple hébêté, et qui ne l'entendoit pas, pour l'exciter à la révolte ; mot enfin qui est depuis ce tems devenu le mot d'ordre et de ralliement de tous les ennemis du bonheur de la monarchie Françoise. C'est aussi de ce mot que notre héros, sans gloire, prit son texte et son exorde. Il assembla autour de lui des gens de sa trempe, et ce fut à Villers-Cotterets, au moment de la convocation de la première assemblée des notables, que nâquirent les premiers complots, entre le fidèle Laclos, l'infâme

Mirabeau, et le prince, financier par goût, bourgeois par sympathie, et un moment noble par hasard. En vain se targue-t-il d'avoir refusé à la seconde assemblée des notables, de présider un bureau: ou de bonne foi il se rendit justice en convenant de son insuffisance, où ses agens lui avoient conseillés de se parer d'une modestie feinte, afin de capter plus sûrement la voix machinale de l'imbécille vulgaire, et de commencer à se faire un parti.

Je ne hasarderai pas ici de perdre mon tems à tracer l'inutile portrait de l'homme trop entaché, et malheureusement pour lui assez connu, auquel je prends la peine de répondre pour servir ma patrie, mon roi que j'aime, autant qu'il le hait, et les honnêtes gens. Qu'on le juge par ses actions. Malheur à l'homme qui pourroit réunir dans son esprit des couleurs assez fortes, assez noires, pour tracer sur le papier une esquisse légère d'un por-

trait aussi dégoûtant. Les honnêtes gens, en le lisant, diroient de cet auteur: fuyons-le, il ne peut être que dangereux, il connoît à fond tous les vices.

Suivons cet homme étonnant qui, d'après son exposé, a tout fait pour la liberté, tout hasardé pour le bonheur des François; osons dire ce qu'il a tu; osons, dussions-nous en rougir, énumérer une petite partie de ses forfaits.

Ici, à son retour de Londres, c'est-à-dire, après l'exil que lui mérita son impudence, il se transporte tout de suite aux états généraux. Quelle magnanimité! oh! monsieur le Duc, quel excès de modestie! Jugez de ma loyauté, et si je méritois le titre de Chevalier François. Nous ne sommes rien moins qu'ami; je suis honnête homme, et dès-lors entre nous il ne peut y avoir de liaisons. Cependant c'est moi qui vais flatter votre amour-

propre du tableau de votre bienfaisance, que vous avez adroitement oublié.

A peine parle-t-on d'états-généraux, que d'un côté vos émissaires répandent les maximes licentieuses et impraticables de liberté; c'est-à-dire, de licence et d'anarchie, parce que c'est toujours au milieu des plus grands désordres que l'intrigue et la bassesse, couvertes du masque de la vertu, peuvent arriver à leur fin. Aussi votre altesse, surprit - elle tout à coup l'univers par la bienfaisance dont elle affecta de couvrir les noirceurs qu'elle préparoit. Le duc d'Orléans, s'écrioit-on de tous côtes avec étonnement d'abord, est régénéré, il est devenu honnête homme, il fait du bien L'étonnement ne fut que d'un instant pout les gens clair-voyans; mais l'enthousiasme lui succéda bientôt, au gré de vos desirs, chez la multitude, qui ne juge que des effets, sans jamais pénétrer les causes. Voyons à présent ce

que c'étoit que ces bienfaits si fort prônés par vos soins, et vos ordres même, et nous en jugerons ensuite les motifs.

C'est ici où commence la popularité ducale de son altesse. Le même homme qui nagueres n'avoit pas rougi de ruiner deux cents particuliers du pourtour de son jardin; le même homme qui, par une adresse peu commune, n'avoit pas honte de ruiner habituellement, à la ville et à la cour, dans les tripots qu'il tenoit ou faisoit tenir, cinquante dupes honnêtes qu'il finissoit ensuite par former à la plus vile, la plus crapuleuse et la plus odieuse friponnerie; c'est cet homme qui tout-à-coup se réveille avec une ame sensible, non pas pour restituer à ceux qu'il a ruiné, volé, dupé, ils lui auroient été inutiles, mais pour faire du bien à ce qu'on appelle vulgairement la canaille. Bon peuple de Paris, comment ne vous apperçutes-vous

pas que c'étoit encore là un tour de l'élève de Comus. Il vous parut sans gibecière ; il falloit regarder les tréteaux chancelans sur lesquels il cherchoit à s'élever d'un pas mal assuré ; et bientôt fixant l'homme vous eussiez vu tomber sans appui cet escamoteur trop frais sorti de l'école pour pouvoir soutenir le grand jour.

Enfin il fait le bien ; voyons quel est ce bien ? Il donne, il fait distribuer, veux-je dire, du pain à ceux qui en ont besoin. Il a lu, *comme il dit je ne sais où*, ce passage de l'évangile. Il suit l'évangile ! ah ! l'honnête homme ! il mérite sans doute une place à côté de Jésus. N'allez pas me croire méchant, ce n'est pas à la gauche de Jésus mourant que j'assigne à ce grand homme une place. Je ne me mêle jamais des affaires des autres, et ne veux pas m'immiscer dans celles du châtelet.

Pourquoi faut-il encore que l'on cher-

che

che à ternir la gloire de ce prince, même dans ce qu'il a fait de plus beau, à part tout motif. Pourquoi faut-il qu'un M. Poupart, curé de saint-Eustache, dit-on honnête homme, se plaigne que M. le duc ne lui a pas encore fait remettre les sommes qu'il a avancées pour fournir, par l'ordre de M. le duc, une quantité considérable de pain aux pauvres. S'il en est ainsi, dites-moi, je vous prie, qui ne feroit pas de bien à pareil prix? Sous le manteau ducal du premier prince du sang, pourquoi faut-il donc toujours voir l'élève de Comus?

Il ne s'est pas contenté de faire distribuer du pain, qu'à tort, je me plais à le croire, on dit qu'il doit; il a fait distribuer manuellement de l'argent aux malheureux du fauxbourg de S. Antoine, aux gardes-françoises, dont la modique paye ne pouvoit suffire à la joie qu'ils éprouvoient par un pressentiment de liberté.

Encore la médisance vient-elle ternir ces belles actions. Car on prétend que l'Ami Fox, ce protecteur né de tous les françois qu'il chérit, sans excepter même les colons, étoit de moitié dans ces frais. Et puis les gens du fauxbourg S. Antoine sont des ingrats, parce que cet argent distribué *pour bonne cause*, en a fait tuer quelques cent; ils prétendent être exempts de toute gratitude, c'est ainsi qu'on emprisonne les plus belles actions. Voilà-t-il pas aussi qu'un grand nombre de bons soldats, des gardes-françoises rougissent en montant la garde chez le Roi, de leur lâcheté, d'avoir déserté leurs drapeaux, et ils maudissent la main qui les obligeât. Au lieu d'appeller ce grand homme leur bienfaiteur, ô comble de perversité! Ils l'appellent un vil séducteur.

Voilà Mons d'Orléans, le prix de tes bienfaits.

Deux mots sur les motifs : puis-je me le permettre ?........... Non. Ils

sont connus pour la plupart, et puis ce seroit empiéter sur les droits du tribunal commis, pour juger les crimes de lèse-nation. Revenons à l'exposé.

Page 7, M. le duc dit d'un ton d'assurance presque convaincant : *Dans toute démarche un peu importante, je ne me suis jamais décidé qu'après avoir été pleinement persuadé que j'avois droit et raison.* Que l'on soit impudent je le pardonne, mais blasphémateur c'est affreux ! Passons, le temps presse.

Vient l'article de l'investiture de Paris, dont M. le duc se sert avec assez d'adresse. Voici tout ce qu'on peut lui répondre. La cour n'en vouloit pas aux parisiens ; elle connoissoit vos trames et vos manœuvres séductrices, elle ne pouvoit en vouloir à ce bon peuple que vous aviez trompé. Mais, par une foiblesse inconcevable, n'osant sévir contre

vous dans la crainte du parti puissant que l'on savoit que vous vous étiez fait, on vouloit en imposer à la multitude pour vous récompenser ensuite, ainsi que vos principaux adhérens selon votre mérite.

C'est ici le cas de faire encore une fois votre éloge, et je m'y livre avec plaisir; les occasions en sont si rares! M. le duc est reconnoissant! c'est dire beaucoup en peu de mots. Il paye les services pécuniaires de l'immortel et très-rusé Necker, de deux mots en sa faveur. Il est reconnoissant!...... *Stupete gentes.*

Le bruit se répandit que l'assemblée nationale alloit être dissoute, et que plusieurs de ses membres alloient être arrêtés. Quelle modestie! pourquoi ne dites-vous pas, que vous fîtes répandre ce bruit?

Après l'espèce de triomphe du 14

Juillet 1789, dont par suite de sa modestie, il laisse toute la gloire à M. Necker; il se retire, dit-il, à sa maison de Mouceau. Comme j'ai toujours le malheur de me brouiller avec les dates, oserois-je me permettre de demander ici à Monseigneur, si ce n'est pas ce jour que la confédération jacobite reçut de sa grace un honorable sanction, et où après l'éloquent discours du fameux régénérateur, dit l'abbé Syeyes : on cria vive le roi d'Orléans. Vous aviez sans doute, mon cher duc, de fameux acolites; mais pour être un Cromwel il faut avoir en soi de biens grands moyens. Combien, soit dit entre nous, vous êtes loin des modèles que vous vous étiez choisis ?

Le lendemain quinze, monseigneur retourne, dit-il, à l'assemblée, à laquelle il ne manque pas ici de prodiguer des éloges, puis ne s'oubliant pas lui-même, il se

pavane un moment sur ce qu'il ne voulût point être de la députation qui vînt annoncer aux Parisiens que le Roi par une bonté sans égale, étoit venu se joindre à l'assemblée. Hélas ! M. le Duc, que ne nous dites-vous aussi, puisque vous avez promis de tout dire : » Parisiens alors je comptois fermement sur nous, vous étiez bien ce que je voulois, mais la démarche loyale et franche du meilleur des rois, avoit pour le moment dérouté mes projets, et prêt a recueillir le fruit de mes perfidies, je me vis à regret forcée de différer ».

Tel est l'analyse d'une partie de cet exposé débité avec profusion pour rapatrier ce prince indigne de l'être, avec un peuple qu'il a trahi. L'empressement du public à voir détruits ces moyens, que le conseil du duc croit triomphant, nous détermine à lui donner cet ouvrage incomplet, nous lui donnerons la suite incessamment, et nous y devoilerons les motifs secrets du prince à venir à Paris, malgré les

défenses de M. de la Fayette. Nous le prévenons amicalement, qu'envain il vient chercher une amnistie que personne n'est disposé à lui accorder.
